

COMMUNIQUE DE PRESSE

JEUDI 9 NOVEMBRE 2023

PROTECTION DU LITTORAL : ANTICIPER, SURVEILLER ET AGIR

Les trois épisodes tempétueux qui viennent de balayer la France ont mis à l'épreuve les dispositifs de protection du littoral contre les risques de submersion sur l'île d'Oléron. Malgré toute l'humilité dont nous devons faire preuve face à ces événements climatiques, les actions coordonnées des communes et de la Communauté de Communes ont montré les capacités de la puissance publique à anticiper et faire face à ces phénomènes météorologiques extrêmes.

La tempête Céline, qui s'est abattue les 28 et 29 octobre dernier, est celle dont les conséquences étaient les plus à craindre pour l'île d'Oléron. Son passage coïncidait en effet avec les grandes marées, soit des niveaux d'eau déjà importants auxquels allait s'ajouter une forte houle alimentée par des vents violents. Elle est, à cet égard, un exemple de la réactivité des équipes de la Communauté de Communes et des services communaux. Dès le lundi 23 octobre, la cellule de veille a été activée et un contrôle minutieux des ouvrages de protection réalisé. Le vendredi 27, sous la direction de la Communauté de Communes au titre de sa compétence GEMAPI, toutes les équipes municipales sur le terrain procédaient à la fermeture des systèmes d'endiguement pour une mise en protection de tous les secteurs sensibles. Comme toujours lors de tels événements, le service Littoral de Communauté de Communes était dès lors d'astreinte pour veiller au bon fonctionnement des ouvrages, prêt à intervenir le cas échéant pour effectuer les travaux d'urgence nécessaires. Sitôt la tempête passée, des patrouilles ont été engagées sur le terrain pour s'assurer de la bonne tenue des ouvrages. Sur le secteur de la Perroche, des travaux d'urgence ont ainsi été diligentés pour combler un désordre survenu dans l'enrochement et sur la cale d'accès à la mer afin, encore une fois, d'anticiper le prochain épisode tempétueux qui s'annonçait déjà. D'autres réparations, plus bénignes, ont également été effectuées le long du littoral. Suite au passage de cette tempête, il a été constaté un recul général du trait de côte et une dégradation importante des dispositifs de défense douce du littoral, en l'occurrence le système de ganivelles qui a vocation à protéger et conforter le cordon dunaire. Toutefois, ce dispositif a pleinement joué son rôle de « fusible » lors du passage de ces trois tempêtes successives.

La gestion de ces événements dirigée par la Communauté de Communes est le fruit d'un travail au long cours de contrôle, d'entretien et de renforcement permanent des ouvrages de protection de la bande côtière, et en particulier des secteurs sensibles à l'érosion. Un suivi régulier par survol en drone fournit aux autorités compétentes, communes et Communauté de Communes, des données précises sur l'évolution du trait de côte ainsi que sur les niveaux d'ensablement des plages et des cordons dunaires. Ces informations précieuses permettent de coordonner avec les partenaires les actions de gestion les plus adaptées à mettre en œuvre pour faire face aux phénomènes d'érosion. Des suivis post événements tempétueux significatifs sont également systématiquement réalisés

sur le pourtour du littoral oléronais où des mesures et des photos sur des points repères sont effectués. Un nouveau survol est d'ores et déjà programmé pour mesurer plus finement le recul du trait de côte et les évolutions de volumes de sables après ces trois épisodes tempétueux.

Bruno HURE

Chargé de communication

Communauté de communes de l'île d'Oléron

Tel : 06 03 00 13 19

Email : communication@cdc-oleron.fr

www.cdc-oleron.com